



CONDITIONS GENERALES ECONOMIA – 31/05 et 01/06/17

Les conditions générales ECONOMIA 2017 sont composées de 14 articles.

- **Art.1. Organisation** : la convention d'affaires ECONOMIA 2017 est organisée par la CCI Bourgogne Franche-Comté, ci-dessous nommée « organisateur », et se déroulera à MONTBELIARD, les 31 mai et 1^{er} juin au Centre de Congrès l'Axone. En cas d'événement indépendant de sa volonté ou de force majeure, l'organisateur pourra à son choix, changer les dates ou le lieu de cet événement ou l'annuler après en avoir avisé les participants.
- **Art.2. Obligation de l'organisateur** : l'organisateur n'est tenu que par une obligation de moyens.
- **Art.3. Inscription**: l'inscription à la convention d'affaires ECONOMIA 2017 ne sera définitive qu'après acceptation de l'inscription par l'organisateur.
- **Art.4. Résiliation et désistement** : l'inscription est ferme et définitive. Elle ne pourra donner lieu à aucun remboursement de quelque somme que ce soit. Pour les donneurs d'ordres, en cas d'absence le jour de la manifestation, une facture d'un montant de 300,00 € vous sera adressée.
- **Art.5. Paiement**: Pour les fournisseurs, le règlement est demandé à l'inscription, et validera l'inscription définitive. L'organisateur déroulera le processus, et réalisera tout ou partie des prestations en fonction des contraintes de délais à partir de cette date.
- **Art.6. Tarifs** : les tarifs Economia 2017 sont stipulés sur le document «TARIF ECONOMIA 2017» accessible sur le site www.economia-b2b.org et le dossier d'inscription en ligne fournisseur.
- **Art.7. Remboursements de frais des donneurs d'ordres** : les modalités de remboursement de frais des donneurs d'ordres Economia sont stipulées sur le document « Remboursement de frais des donneurs d'ordres ECONOMIA 2017 » accessible sur le site www.economia-b2b.org et le dossier d'inscription en ligne donneur d'ordres.

Organisé par



Avec le soutien de





CONDITIONS GENERALES ECONOMIA – 31/05 et 01/06/17

- **Art.8. Stand** : Il est interdit au participant d'exposer du matériel en dehors et au-dessus du stand qui lui est éventuellement attribué. Tout participant s'engage à être présent sur celui-ci pendant toute la manifestation.
- **Art.9. Assurance** : tout participant devra justifier sur éventuelle demande d'une assurance garantissant sa responsabilité civile, ainsi que l'ensemble des dommages dont il pourrait être tenu responsable et notamment : vol, incendie, dégradation, destruction de tout matériel ou installation. L'organisateur et ses assureurs renoncent à tous recours contre les exposants et leurs assureurs. Réciproquement, les participants et leurs assureurs renoncent à tous recours contre l'organisateur et ses assureurs.
- **Art.10. Publicité** : après acceptation de l'inscription, l'organisateur autorise tout participant à porter sur ses documents commerciaux et publicitaires la mention suivante : «Participant à ECONOMIA 2017 - 31 mai et 1^{er} juin 2017 - Montbéliard France – centre de congrès l'Axone»
Réciproquement, tout participant autorise l'organisateur à faire état de sa participation au dit événement. Après acceptation de l'inscription par l'organisateur, tout participant autorise l'organisateur à transmettre ses coordonnées.
- **Art.11. Confidentialité** : conformément à la loi en vigueur à la date d'inscription définitive, les personnes nous transmettant des informations nominatives disposeront d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant.
- **Art.12. Droit à l'image** : les participants à ECONOMIA 2017 autorisent, en s'inscrivant à la manifestation, l'organisateur à utiliser le cas échéant leur image dans le cadre strict de la promotion et l'organisation des événements de la CCI Bourgogne Franche-Comté.
- **Art 13. Gestion des emails** : les participants à ECONOMIA 2017 autorisent, en s'inscrivant à la manifestation, l'organisateur à utiliser son / ses adresses emails à des fins d'envoi d'information concernant ECONOMIA 2017, et la promotion d'autres événements organisés par la CCI Bourgogne Franche-Comté.
Ces coordonnées pourront également être transmises aux partenaires.

Organisé par



Avec le soutien de





CONDITIONS GENERALES ECONOMIA – 31/05 et 01/06/17

Ces données permettront: d'informer les participants des événements à venir et de recevoir des informations par email. De gérer le suivi de son dossier. De personnaliser la communication notamment par l'envoi de newsletters, d'offres spéciales et d'emails spéciaux dans le cadre de la communication sur l'événement.

• **Art.14. Clause attributive de compétence** : les litiges non résolus à l'amiable pourront être portés devant le Tribunal de Commerce de Besançon (France) uniquement.

Lors de l'inscription en ligne sur le site www.economie-b2b.org , l'acceptation des conditions générales ECONOMIA 2017 implique la connaissance et l'engagement de ces conditions

Organisé par



Avec le soutien de

